



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Ollieslagerlaan 35 - 1800 Vlevoorde  
Tél +32(0)2 674 57 11 - fax +32(0)2 674 59 59 - info@vincotte.be - www.vincotte.com  
Siège social: Diamant Building - Boulevard A. Reyerslaan 80 - B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services

Rapport n°: P1134098106/5



F 169421

Révisé code: 1

Antwerpen-Limburg  
 Brabant

tél: 03 221 85 11  
tél: 02 674 57 11

Oost & West-Vlaanderen  
 Wallonie

tél: 09 244 77 11  
tél: 081 432 611

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux:		Installation: 1 <sup>er</sup> Etage D		Propriétaire / gestionnaire:	
Nom, Prénom: Schulal		Nom, Prénom:			
N° carte d'identité:		Adresse: Rue de l'Indépendant 201 103			
N° TVA: BE 081242117		CP + Commune: 1080 Bxl			
Tél:		Tél:			

Basis de l'examen: Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE)

<input checked="" type="checkbox"/> Art 270	<input type="checkbox"/> mise en usage	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> extension	<input checked="" type="checkbox"/> Art 86	<input type="checkbox"/> Art 271bis	<input checked="" type="checkbox"/> Unité d'habitation
<input type="checkbox"/> mobile	<input type="checkbox"/> temporaire			<input type="checkbox"/> Art 87	<input type="checkbox"/> Art 278	<input type="checkbox"/> Unité de travail domestique
<input checked="" type="checkbox"/> Art 271	<input type="checkbox"/> périodique	<input checked="" type="checkbox"/> contrôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Art 88	<input type="checkbox"/> Art .....	<input type="checkbox"/> Parties communes
<input type="checkbox"/> Art 276: renforcement	<input type="checkbox"/> Art 276bis: vente d'une unité d'habitation			<input type="checkbox"/> Art .....	<input type="checkbox"/> Art .....	<input type="checkbox"/> Unité de travail

Données générales de l'installation électrique:

Données distributeur	EAN	<input checked="" type="checkbox"/> EAN non communiqué	<input type="checkbox"/> Compt. kWh non placé
Compt. kWh n°: 32881494	Index jour: 14152	Compt. kWh exclusif nuit:	
Protection branchement (A): 20 25 32 40 50 63 80 100	n°:	Index nuit:	
Conçue pour U <sub>n</sub> : 230 V 3x230 V 3N400 V	Type de prise de terre:		
Courant nominal maximum (A): 20 25 32 40 50 63 80 100	<input checked="" type="checkbox"/> boucle de terre	<input type="checkbox"/> barres / piquets	
Câble d'alimentation tableau principal: 2 x 10 mm <sup>2</sup>	Type: U00		
Dispositif diff. gén.: 40 A / 300 mA	Nombre de tableaux: 2	Nombre de circuits terminaux: 3	
Description installation			
<input checked="" type="checkbox"/> Voir annexe(s)			

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés:

<input checked="" type="checkbox"/> Contacts dir.	<input checked="" type="checkbox"/> Contacts indir.	<input checked="" type="checkbox"/> Montage	<input checked="" type="checkbox"/> Appareils	<input checked="" type="checkbox"/> Matériel	<input checked="" type="checkbox"/> 1-section	<input checked="" type="checkbox"/> Schémas	<input type="checkbox"/> Contrôle bcl de défaut
<input checked="" type="checkbox"/> Résistance de dispersion de la prise de terre: 24,3 Ω	<input checked="" type="checkbox"/> Isolation général: >10 MΩ	<input checked="" type="checkbox"/> Continuité de terre	<input type="checkbox"/> Test dispositif diff.				
Le dispositif différentiel général: <input type="checkbox"/> était plombé <input checked="" type="checkbox"/> a été plombé <input type="checkbox"/> n'a pas été plombé <input type="checkbox"/> ne peut pas être plombé							

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels: voir au verso)

Infractions Nouvelle installation	<input checked="" type="checkbox"/> Néant
Infractions Installation existante	<input checked="" type="checkbox"/> Néant
Remarques	<input checked="" type="checkbox"/> Néant

Visa GRD ou mandataire:

Conclusion(s):

La nouvelle installation est conforme  n'est pas conforme au RGIE.

L'installation existante est conforme  n'est pas conforme au RGIE.

Agent visiteur: J. Quobst Th

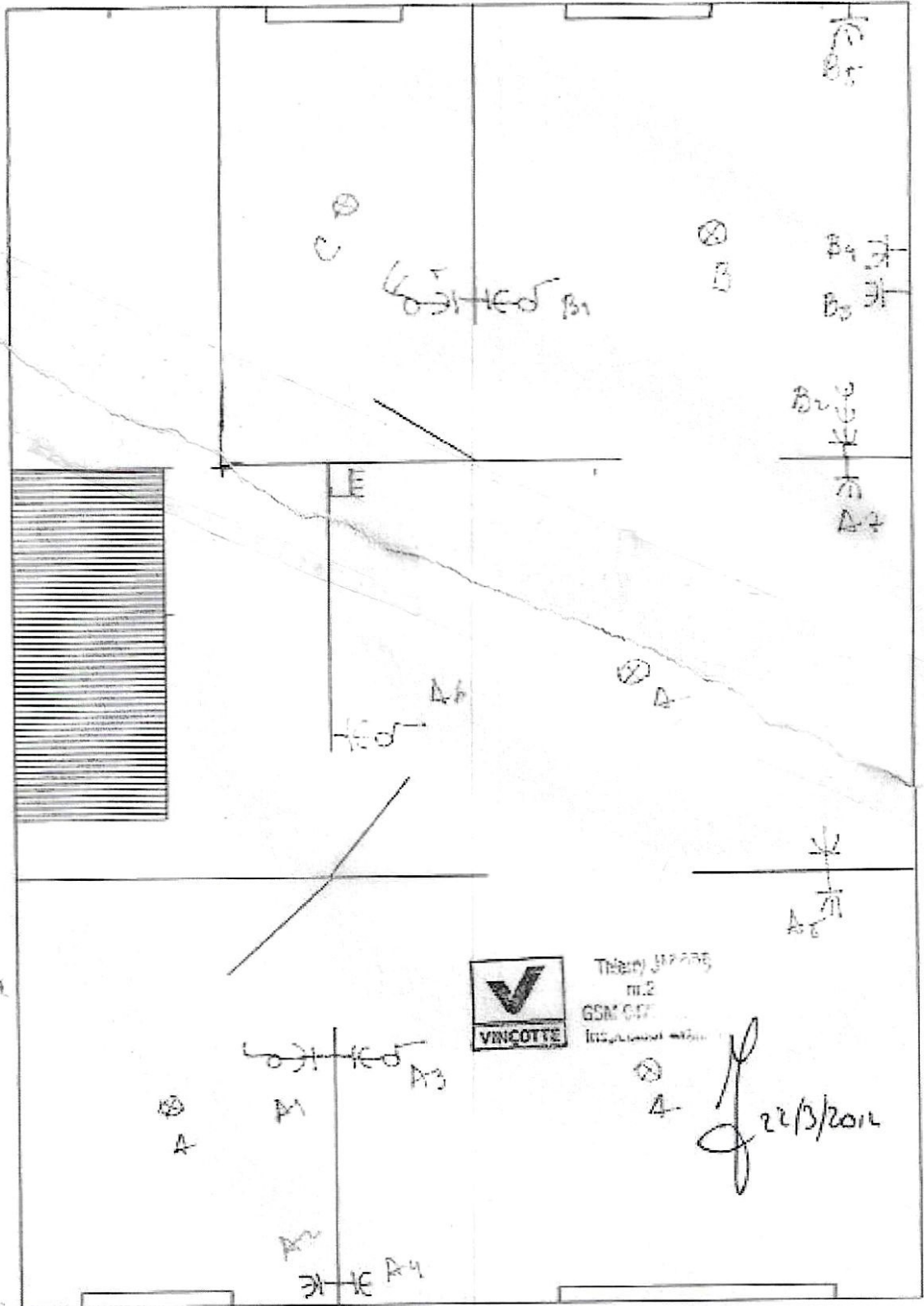
Nom: J. Quobst Th Agent n°: 2115 Date: 27.3.2012

Annexe(s):  Schéma(s) de position: 1  Schéma(s) utilitaire(s): 1

Pour le Directeur Général: Signature

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.  
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.  
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.  
- Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.  
- Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visités lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.  
\*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie proposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

*JS*

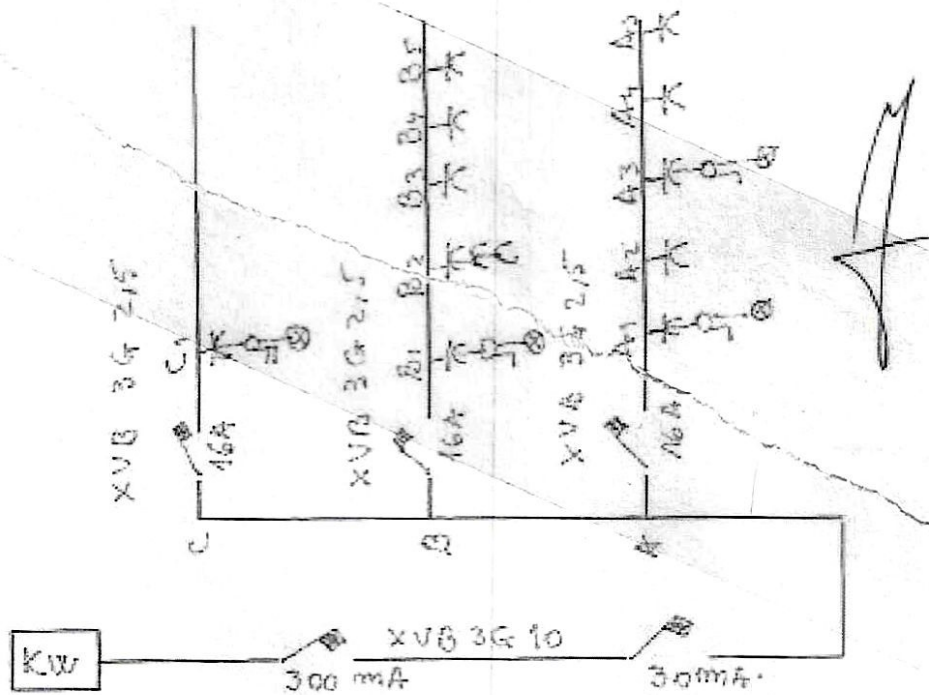


PROPRIETAIRE	
ADRESSE	Rue de l'Intendant 200-203
OBSERVATION	
DATA	22.03.2012.
ETAGE	I D

SCHEMAS UNIFILAIRE



Thierry JACOBS  
nr. 2175  
GSM 047842.42.27  
Inspecteur Brabant



PROPRIETAIRE	i	L.
ADRESSE	Rue de l'INTENDANCE 101-203 1080 BXL.	
OBSERVATION		
DATA	22.03.2012.	
ETAGE	I.A.	



A 0126612

## RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur : .....

Adresse : .....

Organisme de contrôle : VimysateRéférence 350607pInspecteur : J. JACOBS Th

Tel : .....

Installation contrôlée : Adresse : .....

1° DROIT  
205 203 Rue de l'Intendant  
59000 MouscronDate du contrôle : 12/03/2012L'habitant est :  propriétaire  locataireL'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) ayant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » :  est présente  n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :

Compteur : Classe Q<sub>max</sub> : 6 m<sup>3</sup>/h Fabricant : Flator N° : 29007732 Index : .....Pression de service de l'installation intérieure : 25 mbar

Appareils d'utilisation

Nombre	Type	Marque	Puissance nominale
<u>1</u>	<u>chaudière de type C</u>	<u>Vaillant</u>	<u>24 kW</u>
<u>2</u>	<u>appareil soufflant gaz</u>	<u>ceclane</u>	
<u>3</u>			
<u>4</u>			

Conclusion :

L'installation neuve:

 est conforme aux prescriptions correspondantes<sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**  
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

La nouvelle partie de l'installation:

 est conforme aux prescriptions correspondantes<sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**  
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

L'installation existante:

 est conforme aux prescriptions correspondantes<sup>(1)</sup> qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre.**  
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002.  
Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Date 12/03/2012

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

HAF1001 FR-v3

EXEMPLAIRE : Blanc - GRD Rose - client Jaune - organisme de contrôle



**ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RESEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN APPLICATION DE L'ARRETE ROYAL DU 28 JUIN 1971.**

Je soussigné : Nom Solivel Prénom SCR  
 Représentant de l'entreprise SCR N° de T.V.A. : 0812429117  
 Rue des Yvones N° 9 Boîte  
 N° Postal : 1100 Localité : Saint-James Tel : Fax  
 (en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise : Adresse : Tel :)

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz  
 installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après  
 dans l'immeuble situé à : Rue de l'indendant N° 100 Boîte : Etage : 1<sup>er</sup>  
 N° postal : 1100 Commune : Nolembrecht  
 marque compteur : Elster N° du compteur : 291927732  
 pour le compte de : Nom : Prénom :  
 Rue : N° Boîte  
 N° Postal : Commune :

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B64-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion. Aucun appareil d'utilisation à gaz qui n'est pas conforme aux normes pour les appareils d'utilisation au gaz naturel n'est connecté à l'installation intérieure.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.

Réserve à l'installateur : Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel » <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui : n° Cerga :	Réserve au GRD: <u>SOLIVEL</u> <u>10.11.011</u>	Date <u>12.10.2012</u> Signature <u>[Signature]</u>
---	---	--

Modèle 710628/11

Annexe(s) : ...

**SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION**

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B, ..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (KW).  
 Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.

